


Parc national
des Calanques



Ensemble,
les Calanques en action !



Plan d'action du territoire
2017-2021



Tome 1
Les orientations



Édito



Ce plan d'action 2017-2021, né de la Charte du Parc national des Calanques et de l'expérience de ses premiers pas, est le fruit d'un travail concerté avec les collectivités et les partenaires. Il constitue une feuille de route du territoire, à la fois ambitieuse et réaliste.

Ambitieuse, car nous devons être à la hauteur des défis actuels. Notre territoire regorge de trésors patrimoniaux qui constituent un bien commun de l'humanité et qui sont au fondement de l'identité et de l'attractivité de la Métropole Aix-Marseille Provence. Dans un contexte de changements globaux, il s'agit de préserver ces précieuses ressources.

Réaliste, car nous pouvons atteindre nos objectifs. Les Calanques sont une terre de passions, et il existe chez tous les acteurs en présence un fort attachement au territoire. Ceci est notre force en commun. Et c'est bien cette force que le plan d'action entend libérer, dans une logique de partenariat.

Le plan d'action 2017-2021 n'est pas celui de l'établissement du Parc national, mais bien celui du territoire et de tous les acteurs qui le composent. Sa réussite dépendra du niveau d'engagement des collectivités et de tous les partenaires. L'établissement du Parc national veillera particulièrement à la synergie des actions des collectivités et de l'Etat afin de promouvoir une vision intégrée du territoire, au service de la transition écologique et solidaire.

Les échéances de ce plan d'action coïncident enfin avec celles qui mettront notre métropole nature au centre de l'attention internationale : l'accueil en France, à Marseille, du Congrès mondial de la nature de l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN) en 2020, puis les Jeux olympiques en 2024. Les regards du monde entier se tourneront alors vers nous, vers une métropole forte de son patrimoine naturel.

Ensemble, engageons-nous !

Didier RÉAULT

Président du Conseil d'administration
du Parc national des Calanques

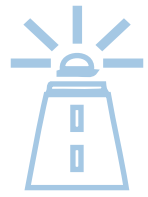
François BLAND

Directeur



Sommaire

Repères.....	6
Le Parc national dans son grand territoire.....	7
Un plan d'action 2017-2021 pour le territoire.....	8
Les trois axes stratégiques du plan d'action.....	9
3 axes stratégiques, 3 ambitions.....	10
• Un patrimoine d'avenir de l'humanité.....	12
• La nature à partager.....	18
• Tous responsables et solidaires du territoire.....	24
Pour une action territoriale intégrée.....	30
Annexes.....	32
Modalités d'élaboration du plan d'action.....	33
2012-2017 : 5 ans d'actions au service du territoire...	34



Quelques repères



Le Parc national dans son grand territoire

- XIX^e siècle** : Essor de l'industrie, les Calanques sont le réceptacle des pollutions urbaines et industrielles. La forêt a presque disparue en raison du surpâturage et de l'industrie.
- Début XX^e siècle** : Premiers développements de la randonnée et des sports de nature à l'initiative des Excursionnistes marseillais et du Club alpin français.
- 1910** : Première manifestation citoyenne en faveur de la protection des Calanques à Port-Miou.
- 1934-1936** : Les Calanques d'En-Vau, Port-Pin et la forêt domaniale de la Gardiole sont protégées au titre « des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque » (loi 1930).
- 1930-1995** : Nombre de projets industriels et d'urbanisme sont projetés sur le territoire des Calanques, entraînant la création de mouvements contestataires et de groupes de défense qui rendent possible le classement étendu du massif des Calanques en 1975 et du cap Canaille en 1989. L'État et les collectivités locales acquièrent des espaces naturels pour les protéger et les ouvrir au public.
- 1999** : Création du Groupement d'intérêt public des Calanques réunissant des élus, des scientifiques, des propriétaires, des associations, des riverains, mobilisés autour des dangers que constituent les incendies, les pollutions, l'augmentation de la fréquentation. Autour d'un périmètre initialement terrestre, le projet devient celui d'une aire protégée terrestre, littorale et marine.
- 2006** : Le site « Calanques et îles Marseillaises - cap Canaille et « Massif du grand Cauret » est désigné comme site d'intérêt communautaire par la Commission européenne. L'extension en mer est validée en décembre 2009.
- 2012** : Création officielle du Parc national des Calanques, dixième Parc national français, premier Parc national urbain d'Europe, parmi la dizaine de parcs nationaux urbains reconnus à l'échelle mondiale par l'UICN (Union internationale de conservation de la nature).

Qu'est-ce qu'un parc national ?

- Avant tout un projet de territoire défini dans le cadre d'une charte
- Un label international reconnaissant le caractère exceptionnel d'un espace naturel
- Un établissement public chargé de l'animation du projet de territoire, piloté par son conseil d'administration et appuyé sur un conseil scientifique et un conseil économique, social et culturel.

Chiffres clés

- 8500** hectares, la superficie terrestre du cœur de Parc national
- 141 500** hectares, la superficie de l'aire marine du Parc national
- 200** le nombre d'espèces végétales et animales protégées
- 2.5 millions** le nombre de visites par an (dont près des 3/4 issues des Bouches-du-Rhône), ce qui en fait le Parc national le plus visité de France.

Propriétaires fonciers du cœur terrestre



Le territoire du Parc national et les enjeux de protection et de développement durable qui lui sont associés sont interdépendants de son « grand territoire », au cœur de la Méditerranée :

Profondément marin, le Parc national des Calanques est influencé par de grandes forces marines et fluviales qui font sa grande richesse biologique et ses ressources : courant liguro-provençal, remontées des eaux profondes, influence du panache du fleuve Rhône, exutoire des petits fleuves côtiers du bassin-versant de la métropole ;

Assurément urbain, le Parc national des Calanques est compris dans l'une des plus grandes métropoles d'Europe et entretient une relation fonctionnelle avec la ville en termes d'accès, de lien social, d'éducation, de décor, d'influence des pollutions aussi ;

Indissociablement urbain, terrestre et marin, le Parc national des Calanques présente un littoral à la fois très habité et sauvage, où l'intensité et la complexité des enjeux s'articulent entre des espaces terrestres et marins, de pleine nature et péri-urbains, à appréhender dans un même système.

Ces liens forts appellent une évidence de **solidarité écologique** à l'échelle du grand territoire métropolitain et marin, définissant ainsi un espace de cohérence et de partenariats pour la sauvegarde des équilibres fragiles entre nature, culture et paysage et par des engagements à contribuer au développement durable.



7 communes sont concernées par le Parc national dont 3* pour le seul cœur : Marseille*, Cassis* et La Ciotat* ; Carnoux-en-Provence, La Penne-sur-Huveaune, Ceyreste, Roquefort-la-Bédoule.



Un plan d'action 2017-2021 pour le territoire

Avant tout, une suite logique après une période de création, d'installation et de mise en œuvre des premières actions concrètes...

A sa création en 2012, le Parc national des Calanques nourrissait autant d'attentes que de craintes. Dans ce contexte passionné et face à l'immensité des enjeux, la presse nationale titrait « quel engatse ! ». En 2017, le Parc national des Calanques est pourtant toujours là et le projet de territoire qu'il incarne vise à générer l'adhésion croissante des acteurs en présence : collectivités, habitants, acteurs socio-économiques, touristes, institutions.

Autour de quelques projets structurants et au terme d'échanges, de désaccords, de compromis, c'est une culture commune, fondée sur la reconnaissance d'enjeux communs, qui a commencé à émerger. A titre d'exemple, la mise en place des zones de non-pêche et leur suivi réalisé avec les professionnels de la pêche sont riches d'enseignements. Les fortes appréhensions de la veille ont laissé place au constat partagé que ces zones ont revitalisé la ressource halieutique, au profit de tous, poissons et humains.

Cette attention portée au dialogue, couplée d'une forte présence de ses agents sur le terrain ont permis au jeune établissement du Parc national des Calanques d'asseoir sa légitimité et son expertise, de nouer les coopérations indispensables à la mise en œuvre d'un projet de territoire exigeant et ambitieux, et d'engager les premières actions concrètes. C'est fort de cette expérience et de sa capacité de structuration solide, que l'établissement du Parc national des Calanques peut aujourd'hui proposer ce plan d'action.

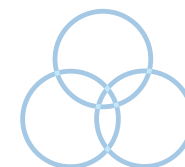
Vers une action coordonnée et l'impulsion d'une dynamique de transition écologique pour le territoire...

En s'appuyant sur la vision partagée de l'avenir apportée par la Charte du Parc national pour ce territoire, ce plan d'action intègre des problématiques éminemment complexes de terre, de mer, de littoral, d'urbanité, de Méditerranée. En effet, la situation de ce Parc national, au cœur d'une grande métropole extrêmement peuplée et urbanisée, renforce la nécessité de passer d'une vision commune à une action commune.

Un outil « plan d'action » pour l'ensemble des décideurs

Ce document offre un cadre stratégique et opérationnel aux collectivités, aux partenaires, aux équipes, qui agissent sur le territoire aux côtés de l'établissement public du Parc national, qui doit être, avec sa gouvernance, garant du projet de territoire. Non prescriptif, il a pour objectif de rendre effectif d'ici 5 ans des actions coordonnées jugées prioritaires et urgentes, ainsi que des projets stratégiques pour l'avenir, dans le cadre d'une mise en œuvre partagée et collaborative.

L'établissement du Parc national se place dans une posture résolument ouverte valorisant la dimension citoyenne, que ce soit par la coopération étroite avec les collectivités partenaires ou par un travail au plus proche des habitants de la métropole ou des visiteurs.



3 axes stratégiques

La vision stratégique du plan d'action 2017-2021 du Parc national des Calanques découle d'un travail de co-construction qui a questionné les identités et les enjeux du territoire. Cette dynamique a permis de définir trois axes qui orienteront les actions des cinq prochaines années :

Un patrimoine d'avenir de l'humanité

Les patrimoines naturels et culturels exceptionnels ont justifié la reconnaissance du territoire par le label international Parc national, dans un contexte soumis à de très fortes pressions, faisant de ce site un hot-spot, comme la Méditerranée au sein duquel il s'inscrit.

Une nature à partager

Le nombre croissant de visiteurs questionne le difficile équilibre entre les exigences d'accueil des publics et de protection des patrimoines. C'est l'atteinte déterminante de cet équilibre qui permettra de garantir le rayonnement d'un territoire exceptionnel.

Tous responsables et solidaires du territoire

L'implication citoyenne historique des habitants, professionnels, collectivités du territoire pour la protection de leur patrimoine est un atout essentiel pour pouvoir dessiner et construire un avenir partagé.



Le défi qui se dégage en filigrane porte sur notre capacité collective à réinventer le lien entre l'Homme et la Nature. Ce défi dépasse le seul territoire des Calanques car si la nature peut vivre sans l'homme, la démonstration est faite aujourd'hui que le contraire est inconcevable tant les liens sont directs entre santé, environnement, qualité du lien social, ressourcement, recherche, économie, ressources... Il se pose néanmoins ici en des termes inédits, dans un contexte où l'urbain et un patrimoine naturel d'exception entrent en interface directe. En cela, le défi a

des résonances locale (métropole), régionale (en Méditerranée) et mondiale (dans un contexte de changements globaux).

C'est en apportant des solutions innovantes et durables que le Parc national des Calanques entend écrire la suite de l'histoire de son territoire et construire un espace moteur de la transition écologique, économique et solidaire, un espace privilégié de coopération et d'implication citoyenne.



**3 axes stratégiques
3 ambitions**

**D'une vision commune
à une action commune**



Mode de lecture du document

Dans cette première partie, chacun des trois grands axes stratégiques est présenté et décliné en une ambition qui porte en elle ce vers quoi on tend.

Pour atteindre cette ambition et servir de repère à la mise en œuvre des actions, des objectifs opérationnels décrivent les moyens et les cadres dans lesquels les grands projets (groupes d'actions structurantes pour le territoire et son avenir) trouvent naturellement leur place, leur raison d'être mis en œuvre. Ces grands projets relèvent de maîtrises d'ouvrage diverses (établissement public du Parc national, collectivités, Etat, acteurs économiques...). Parmi ceux-ci, des grands projets phares sont mis en exergue et apparaissent en gras.

Les actions liées à chaque grand projet sont détaillées dans le tome 2 du Plan d'action.



AXE
STRATÉGIQUE 1



La grotte Cosquer, témoignage de l'occupation ancienne du site (-27000 ans) et de la menace liée au changement climatique et la montée des eaux.

Un patrimoine
d'avenir

de l'humanité

La Méditerranée abrite un hot-spot de la biodiversité mondiale selon le classement de l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN). Le positionnement du Parc national des Calanques, sur une portion du littoral méditerranéen où s'exerce une pression majeure, lui confère une responsabilité particulière en matière de protection.

D'une exceptionnelle richesse, les Calanques sont le lieu de vie de nombreuses espèces patrimoniales terrestres et marines : la flore endémique adaptée aux conditions d'extrême aridité, l'herbier de posidonie, les coraux des grands fonds, les puffins ou les cétacés en sont quelques marqueurs.

Ce territoire de nature constitue également le support d'un patrimoine culturel fort, matériel comme immatériel, auquel les habitants de la métropole sont fortement attachés. Terrain d'une culture populaire qui participe de l'identité de la métropole, le site des Calanques a également su inspirer cinéastes, grands écrivains et peintres avant-gardistes.

L'herbier de posidonie, milieu de vie pour de nombreuses espèces et véritable assurance-vie contre le changement climatique, symbole du patrimoine d'avenir que représentent les Calanques.

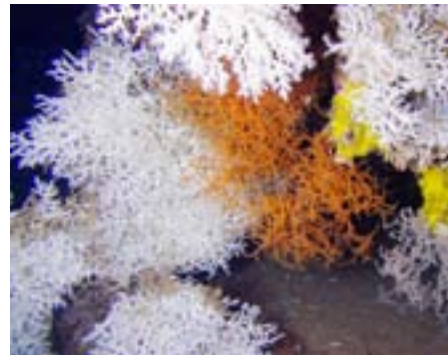


Enjeux

Les marqueurs d'une biodiversité exceptionnelle



Les puffins, oiseaux marins pélagiques nichant sur les îles de Marseille, marqueurs de la nécessaire solidarité écologique.



Les coraux blancs des milieux profonds, une richesse insoupçonnée.



L'Astragale de Marseille, endémique et caractéristique de la flore littorale, très sensible au piétinement.

Des pressions nombreuses et fortes



Un contact étroit entre la ville et la nature sur 70 km d'interface.



Une fréquence de feu majorée par la proximité de la ville (feu de Luminy 5 septembre 2016).



Des apports polluants en mer en réduction ; des efforts à poursuivre (émissaires de Cortiou).

96% de l'effectif mondial d'Astragale de Marseille sont abrités dans le Parc national.

Le Parc national abrite un des canyons sous-marins profonds les plus riches de Méditerranée occidentale.

Les **3/4** de la superficie du cœur terrestre du Parc national ont brûlé au moins 1 fois depuis 1960.



Témoignages

« C'est une érosion sur la carte ; une sculpture inouïe, avec en plus l'eau et on plonge et on trouve pareil, la sculpture en dessous. On a quelque chose de fou et d'assez unique. Il y a une scénographie magnifique. On voit les plantes car elles se démarquent les unes des autres sur le blanc. [...]

Les Calanques vont-elles échapper à quelque chose qui est une sorte de massacre, de destruction que j'ai pu observer dans mes voyages. [...] C'est très délicat, on atteint à la vie des gens. Mais en même temps, qu'est-ce qu'on veut faire là ? Qu'est-ce qu'on veut dire aussi ? est-ce qu'on veut garder quelque chose que les gens vont aimer ou faire de l'argent ? [...] C'est un résumé synthétique, très violent, mais en même temps très juste. Les Calanques sont au cœur de ça parce qu'elles ne sont pas encore dans le mécanisme de la destruction. Il y a eu des tentatives non volontaires de destruction par la pollution, la bauxite dans l'eau, qui continue un peu quand même. Maintenant, tout le monde a conscience qu'on ne peut pas continuer comme ça, sauf que ça peut être détruit autrement. Et on est obligé de faire attention. Et attention à autre chose qui serait la sanctuarisation avec des clôtures, des interdictions. [...]



Gilles CLÉMENT

Paysagiste, jardinier, écrivain

Conférence donnée le 16 novembre 2015 dans le cadre de l'élaboration du plan Paysage des Calanques

Pour parvenir à ça, c'est les usagers qu'il faut inviter à participer, en leur expliquant. On est obligé d'aller vers un accroissement de la connaissance des usages, des enjeux. Des enjeux pas seulement locaux, planétaires aussi. Parce qu'on est relié à tout le reste du monde. Et là, on est dans la mer, rien n'est plus communiquant que la mer...

L'accroissement de la connaissance et notre attitude vis-à-vis de ça a beaucoup d'importance, c'est-à-dire comment on se rend intelligent ; pour moi se rendre intelligent, c'est accéder à l'intelligibilité du lieu, du contexte, du propos. C'est pas compliqué, sauf qu'il faut donner cet accès. Nous sommes dans cette phase de transition qui met à disposition des gens des espaces que nous n'utilisons plus avec une multiplication des réserves, car on voit bien que les plantes, les animaux, les champignons peuvent se trouver en difficulté et comme nous en dépendons, ça devient précieux. L'accroissement de la connaissance et du partage de la connaissance est totalement crucial dans un cas comme celui-ci. L'enjeu des Calanques ce serait d'aller vers cette chose qui serait à la fois une ouverture, une possibilité d'être sur le terrain et la compréhension du lieu à tout niveau mais aussi de l'histoire, comment l'homme est venu griffer le territoire (c'est passionnant, c'est toute notre histoire industrielle) et ce qu'il va devenir. »



Propos d'habitants recueillis dans le cadre d'enquêtes sociologiques et d'ateliers de concertation

« C'est un site à protéger, voilà il faut le protéger le mieux possible parce qu'on a un trésor inestimable, il faut en prendre très soin. »



Ambition 2021

« Être un espace maritime et terrestre pilote dans la recherche et la mise en œuvre de réponses durables, adaptées pour protéger un bien commun de l'humanité à la fois méditerranéen, littoral et urbain ».

En substance, ce vers quoi on tend c'est un Parc national qui soit site de référence pour la recherche et la valorisation de la connaissance scientifique au service de l'action, mais aussi territoire vigie pour l'évaluation de risques plus globaux liés au changement climatique. C'est aussi un Parc national moteur et fer de lance de solutions durables aux défis de demain. Enfin, c'est un Parc national qui trouve les fondements de son action dans le principe de « solidarité écologique » inscrite dans la loi de 2006 sur les Parcs nationaux et qui, en cela, tient compte des interdépendances sociales, économiques, écologiques.

Priorités d'action

Objectifs opérationnels	Grands projets
Guider l'action sur le Parc national par une stratégie scientifique basée sur les principes de la solidarité écologique	Animation de la mise en œuvre de la stratégie scientifique du Parc national
Développer et partager les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour nourrir et adapter l'action au plus près des enjeux du territoire	Structuration, capitalisation et hiérarchisation des données et des connaissances disponibles Observation du territoire des Calanques Mobilisation des réseaux d'aires naturelles protégées aux différentes échelles
Protéger les patrimoines par la mise en cohérence des politiques de gestion et la priorisation sur les espèces et espaces à enjeu	Définition progressive de cadres de gestion des espaces naturels Protection et mise en valeur des marqueurs les plus forts qui font le « bien commun de l'humanité » Application de la réglementation de manière impliquante, pilotée, coordonnée et visible sur le terrain
Réduire les principaux risques, notamment les feux de forêt et les pollutions maritimes ainsi que les pollutions chroniques à terre et en mer	Protection vis-à-vis du risque incendie de forêt Organisation de la lutte contre les pollutions marines accidentelles Mise en sécurité des dépôts terrestres issus des anciennes activités industrielles Surveillance et limitation des apports polluants en mer Coordination des moyens pour une action efficace sur les déchets
Déployer l'esprit et le caractère du Parc national des Calanques au cœur des plans d'aménagement et de mise en valeur du territoire	Co-définition d'outils centrés sur le paysage, comme grilles de lecture partagées et guides pour l'action Mise en valeur des franges ville-nature

Quelques exemples d'actions concrètes :

- l'aménagement de sentiers pour la protection de la flore littorale, dans le cadre du programme européen LIFE Habitat Calanques
- la réalisation d'une exposition exceptionnelle pour révéler au public la richesses des canyons sous-marins
- la réalisation d'une grande coupure de combustible au niveau de la route de la Gineste pour la protection contre le risque incendie de forêt
- la mise en service d'une station de traitement complémentaire des effluents d'ALTEO dans le cadre d'un dispositif de surveillance très étroit
- la requalification des espaces situés à l'interface ville-nature, en lien avec le programme de rénovation urbaine.



AXE
STRATÉGIQUE 2



La route des Crêtes, qui offre un panorama exceptionnel sur la baie de Cassis et les Calanques, est un lieu d'arrêt prisé des automobilistes pour les photos-souvenirs.

La nature

à

partager

Accueillir, participer au rayonnement d'un territoire et tout à la fois le protéger ? Voilà l'équilibre que l'avenir immédiat impose à ce Parc national exceptionnel, bordant une capitale maritime européenne et emblématique.

L'accueil dans le Parc national nécessite d'être spécifique et de qualité si l'on ne veut pas mettre en péril sa beauté grandiose et ses richesses fragiles. Sa force est sa faiblesse. La première nécessite d'être partagée par le plus grand nombre. La seconde impose logiquement le passage d'une fréquentation de masse subie à un accueil régulé et géré offrant une expérience de nature qui doit être vécue autant que comprise et respectée.

Dans la calanque d'En-Vau, la multiplicité des usages et une fréquentation massive constituent un enjeu pour la protection des patrimoines et la qualité de l'expérience des visiteurs.



Enjeux

Une fréquentation massive et des usages multiples



Concentration de la fréquentation sur la calanque d'En-Vau qui peut atteindre 700 personnes en simultané pour 400 places de serviettes



Congestion sur les voies d'accès aux principales portes et stationnement anarchique impactant la flore littorale, ici au Cap Croisette



Mouillage au Frioul : jusqu'à 700 navires ont été comptabilisés simultanément en 2014 autour de l'archipel

2,5 millions, c'est le nombre annuel de visites dans le Parc national des Calanques, dont les 3/4 sont issues des Bouches-du-Rhône.

16 000 visiteurs, c'est le pic de fréquentation journalière qui a été relevé au mois d'août 2016.

Avec **5000** voies d'escalade, la grimpe est une activité emblématique et historique du Parc national.

Plus de **8000** personnes licenciées en club de plongée.

150 km de sentiers de randonnée recensés.

40 000 personnes participent à une centaine de manifestations sportives accueillies en cœur de Parc national chaque année.



Témoignages



Anthony F.

a grandi dans le 8^e arrondissement de Marseille et est manager dans un grand magasin de sport à Marseille

« Pour moi, le Parc national des Calanques, c'est la protection d'un des plus beaux sites de Marseille, qui a toujours été pour moi un lieu de loisir, de promenade, de liberté depuis que j'ai 2 ans. Aujourd'hui, je prends toujours autant de plaisir à y aller que quand j'étais petit pour faire du sport ou me baigner.

Dans mon travail, je croise beaucoup de personnes qui font du sport dans les Calanques et qui me témoignent leur frustration quant à différentes contraintes ou réglementations. Mais en fait, en y réfléchissant, moi je n'ai jamais eu à m'en plaindre ou à y être confronté. D'ailleurs, avant, pour aller à Sormiou, il y avait une barrière et le Parc national n'existait pas ! J'allais à Marseilleveyre, à Sugiton. J'y vais toujours. Il y a souvent du monde, mais c'est normal car c'est un lieu public. Mais ce qui me semble normal aussi c'est qu'on fasse le nécessaire pour ne pas abîmer la nature, car forcément plus il y a de monde, plus il y a de déchets ou de risque de dénaturer tous les beaux sites dans les collines ou encore par exemple les fonds marins. C'est pour cette raison que cela ne me choque pas. Je trouve ça même normal ; car si contrainte il y a, tout le monde en récoltera le bénéfice au final ! »



Propos d'habitants recueillis dans le cadre d'enquêtes sociologiques et d'ateliers de concertation

« On a eu peur avec la création du Parc national. Peur qu'on ne puisse plus aller dans les Calanques. Vous savez, c'est un peu notre colline. Les gens pensaient qu'une fois classé, l'espace serait protégé et qu'on aurait plus le droit d'y aller. »

« Y'a une vraie rupture de pratiques quand les gens savent qu'ils entrent dans un espace protégé. Sur la Gineste, les gens jettent leurs papiers par la fenêtre alors que dès qu'ils prennent un sentier, les mêmes ne le feront pas... le problème, c'est qu'ils ne savent pas qu'il s'agit d'un Parc national. »

« Elles sont trop fréquentées en période estivale touristique parce que quand même y'a beaucoup de publicité qui est faite autour des îles de Marseille. »





Ambition 2021

« Être un espace de nature ouvert et préservé offrant un accueil de qualité à la hauteur de ses richesses patrimoniales »

En substance, ce vers quoi on tend c'est un Parc national qui protège et qui concourt au développement et au rayonnement de toute une région, grâce à sa capacité à garantir l'accès à une expérience de nature à haute valeur environnementale et sociale. Avec des usages organisés, il s'agit de réguler la fréquentation tout en améliorant la qualité d'accueil des visiteurs par un niveau de service en adéquation avec l'esprit des lieux et qui valorise et exprime pleinement le caractère exceptionnel d'un espace protégé. Pour répondre à cette ambition, la mise en cohérence des actions par les différents acteurs au niveau de l'ensemble de la chaîne de l'accueil est indispensable.



Priorités d'action

Objectifs opérationnels	Grands projets
Définir et mettre en œuvre une stratégie partagée d'accueil et de destination « Parc national des Calanques » fondée sur l'excellence environnementale	Suivi de la fréquentation et prospective Régulation et gestion de l'accueil des publics (stratégie d'accueil et déclinaison opérationnelle) Mise en réseau des espaces naturels à l'échelle de la métropole, recherche de complémentarités pour l'accueil en nature
Faire des voies et portes d'accès au Parc national un espace de transition apaisée entre la ville et la nature préservée et fragile des Calanques	Amélioration des conditions d'accès aux principales portes du Parc national Gestion des axes traversant le cœur de Parc national
Assurer une offre d'activités de loisirs et de ressourcement à terre et en mer, qui tienne la promesse d'une nature protégée d'exception	Organisation des sports et loisirs de nature à terre et en mer Organisation du mouillage
Créer de nouvelles opportunités de vivre le lien à la nature, au territoire et à l'histoire des Calanques	Programme d'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des enfants et du grand public Utilisation de l'art et la culture pour la restauration du lien à la nature Protection et valorisation du bâti témoignant de l'histoire du territoire

Quelques exemples d'actions concrètes :

- Aménagement du stationnement et développement des accès en mode doux (à pied, à vélo, en transports en commun...) sur les 6 grandes portes d'entrée du Parc national : la Pointe sud de Marseille, Sormiou et Morgiou, Luminy, la Gardiole, Port-Miou, le Mugel
- Installation d'un centre d'information au Château de Port-Miou, mis à disposition par la commune de Cassis
- Pose d'une signalétique claire et harmonisée sur les sentiers
- Réalisation d'un schéma de mouillage partagé
- Création d'un circuit de traversée des Calanques en VTT
- Création d'outils pédagogiques, balade interactive accessible à tout public à la carrière du Loin



◀ L'implication citoyenne sur les Calanques est ancienne : dès 1910, les riverains se mobilisent pour la préservation des Calanques face à un projet d'extension de carrière à Port-Miou.

**Tous responsables
et solidaires
du territoire**

Une des particularités du territoire du Parc national des Calanques est son histoire et, dans cette histoire, celle de manifestations, de mobilisations successives, dès le début du XX^e, qui ont été à l'origine des premières mesures de protection du territoire.

Héritier de cette histoire, c'est par la poursuite des dialogues et des coopérations et par la création de liens privilégiés avec les citoyens, les collectivités et les acteurs économiques que le Parc national des Calanques écrira son avenir.

◀ L'engagement des citoyens reste aujourd'hui forte comme en atteste le succès de l'opération Calanques propres.

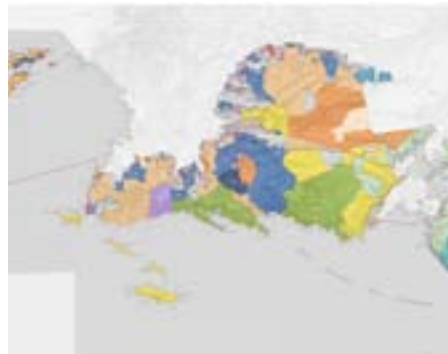
AXE STRATÉGIQUE 3





Enjeux

Un territoire...
et une multitude de parties prenantes



Près de 90% de la surface du cœur terrestre est sous maîtrise foncière publique : collectivités, établissements publics, Etat œuvrent ainsi tous les jours à la préservation des Calanques.



La pêche aux petits métiers est, avec la viticulture présente en aire d'adhésion à Cassis, une activité économique historique à préserver.



Les franges du Parc national sont fortement appropriées par les populations riveraines, acteurs incontournables de la gestion, comme ici à Fardeloup à la Ciotat

Plus de **400 000** personnes résident dans le cœur et l'aire d'adhésion du Parc national.

Une trentaine de comités d'intérêt de quartier ou associations de riverains agissent dans ou en bordure immédiate du Parc national.

6 quartiers riverains du Parc national relèvent de la politique de la Ville.

1721 volontaires se sont mobilisés en 2016 dans le cadre de l'opération Calanques propres organisée par l'association Mer-Terre.

132m³ de déchets ont été collectés.

90% des viticulteurs de Cassis déjà convertis en agriculture biologique.

Seulement **5%** de la flotte de visite des Calanques en bateau à motorisation propre.



Témoignages



Marine S.

est née et a grandi à Marseille. Habite vers le Roy D'Espagne. Lycéenne en terminale à Marseilleveyre

« J'ai grandi avec les Calanques. Concernant le Parc national, je trouve que c'est d'abord un très beau cadre naturel, à proximité du quartier où j'habite, et où on peut se détendre et s'amuser entre amis ! Je pense que c'est une chance.

Concernant la présence sur le terrain ou même en termes d'information sur le Parc, je pense que cela mériterait d'être mis plus en avant auprès des habitants. Par exemple avec des infos du style : « Venez participer tel jour à telle heure, on va observer des espèces protégées, venez participer aux comptages etc ». Le parc n'est pas assez présent auprès des habitants et nous, on habite juste à côté pourtant. Il n'y a pas, par exemple, en tout cas je n'en connais pas, de lieux de rendez-vous dans les Calanques avec le Parc. J'ai juste croisé des personnes qui contrôlaient en mer avec leur zodiac pour les mouillages, je crois, quand on faisait du bateau. Je n'ai pas eu d'échanges avec eux, je n'en ai pas fait l'expérience. Mais ça pourrait être sympa de créer des lieux ou des temps de convivialité avec les habitants et on pourrait tous participer avec le Parc à des actions.

On a beau râler, mais pour protéger c'est important de mettre un cadre, sinon je ne vois pas comment on pourrait protéger et continuer à vivre dans ce beau cadre naturel, où on peut toujours faire des activités de rando ou de vélo d'ailleurs ! »



Propos d'habitants recueillis dans le cadre d'enquêtes sociologiques et d'ateliers de concertation

« Ça faut le respecter, hein. Il y a un tissu, un tissu de population moyenne sur Marseille, pour qui les Calanques c'est... c'est depuis toujours quoi ».

« Je suis venue de Bretagne pour faire un peu de tourisme. Pendant la balade en bateau j'ai, en fait, appris très peu de choses sur le Parc, à quelques détails près. J'aurais bien aimé en savoir plus. Cela faisait un peu « attrape touristes ». C'est pas l'idée qu'on se fait quand on pense « Parc national »... Il y aurait peut-être quelque chose à faire pour que le fond et la forme se retrouvent ».





Ambition 2021

«Etre un territoire privilégié de coopération et d'implication pour que la préservation de cet espace d'exception puisse s'opérer dans l'esprit de la transition écologique, sociale et solidaire »

En substance, ce vers quoi on tend, c'est un Parc national vécu par les habitants et les collectivités comme le lieu et le résultat d'une action partagée et responsable qui s'appuie sur l'intelligence collective. Un Parc national qui fonde son action sur une culture de projet avec des « utilis-acteurs » du territoire plutôt que des consommateurs et qui tisse des liens privilégiés avec les citoyens, les entreprises, les collectivités de la métropole pour écrire un avenir partagé. Pour concrétiser cette ambition, le plan d'action du Parc national des Calanques s'appuie sur des actions de proximité qui permettront le développement de dialogues et de coopérations.



Priorités d'action

Objectifs opérationnels	Grands projets
Valoriser les acteurs économiques impliqués dans une activité durable et accompagner le développement de leur qualification	<p>Développement et promotion de la qualification des acteurs économiques impliqués dans une activité durable en s'appuyant sur des démarches partenariales (charte, marque, réseau d'ambassadeurs...)</p> <p>Soutien à une pêche artisanale durable</p>
Renforcer la citoyenneté, facteur essentiel de la préservation des calanques	<p>Renforcement d'une présence sur le terrain au contact des habitants et visiteurs</p> <p>Elaboration, partage et mise en œuvre de la stratégie de communication du Parc national</p> <p>Encouragement, accompagnement des actions citoyennes</p>
Promouvoir un nouveau modèle de transition écologique et solidaire	<p>Mobilisation de l'insertion professionnelle comme outil de gestion des territoires et de lien avec les populations en difficulté de la métropole</p> <p>Co-développement des initiatives locales avec les acteurs institutionnels, privés, associatifs portant sur la transition écologique et solidaire</p>
Favoriser une nouvelle culture de projet et d'action fondée sur l'ouverture, le dialogue, le co-développement et l'inclusion des acteurs	<p>Mise en place de formations en interne et externe sur les pratiques de médiation, coopération et pilotage en mode coopératif</p> <p>Mise en place d'une gouvernance de territoire adaptée avec les acteurs institutionnels qui font le Parc national</p>
Programmer, suivre et nourrir l'action sur le Parc national par l'analyse partagée des retours d'expérience et des effets de son action sur le territoire	<p>Mise en œuvre du plan d'action, projet de territoire au sein de la métropole</p> <p>Mise en place du dispositif évaluatif de la charte</p> <p>Préparation de l'adhésion de nouveaux territoires en aire optimale d'adhésion</p>

Quelques exemples d'actions concrètes :

- La mise en place d'un réseau d'habitants et de professionnels « ambassadeurs du Parc national »
- La création de la plateforme INFOPARC Calanques, qui permettra de développer plus d'interactivité dans les échanges entre les citoyens et les gestionnaires du Parc national
- Le développement et le soutien d'actions participatives de type Calanques propres et le lancement d'un appel à idée pour soutenir et participer à des projets locaux de transition écologique
- Le développement du recours aux chantiers d'insertion pour la gestion des espaces naturels, sur les terrains du Conservatoire du littoral notamment
- La mise en place de formations conjointes aux techniques de la médiation et de la coopération



**POUR UNE ACTION
TERRITORIALE INTÉGRÉE**



“

Il est temps de réformer notre façon de penser et de nous adapter en changeant de paradigme. Nous ne devons pas bâtir des murs, mais construire des ponts, tous ensemble. Bâtir des murs est une solution de facilité illusoire et provisoire, qui éloigne de la vision holistique que nous devons impérativement adopter pour trouver des solutions constructives communes et partagées.

Gérard CHENOZ – Groupe Réussir la Métropole Aix-Marseille Provence

Quelles formes de coopération pour une mise en œuvre innovante du Plan d'action 2017-2021 ?

Si le Plan d'action constitue un guide pour l'action à l'attention des décideurs du territoire, il ne formalise pas encore l'engagement de chaque acteur. C'est en sortant de visions cloisonnées qu'une nouvelle forme d'action publique efficace pourra voir le jour.

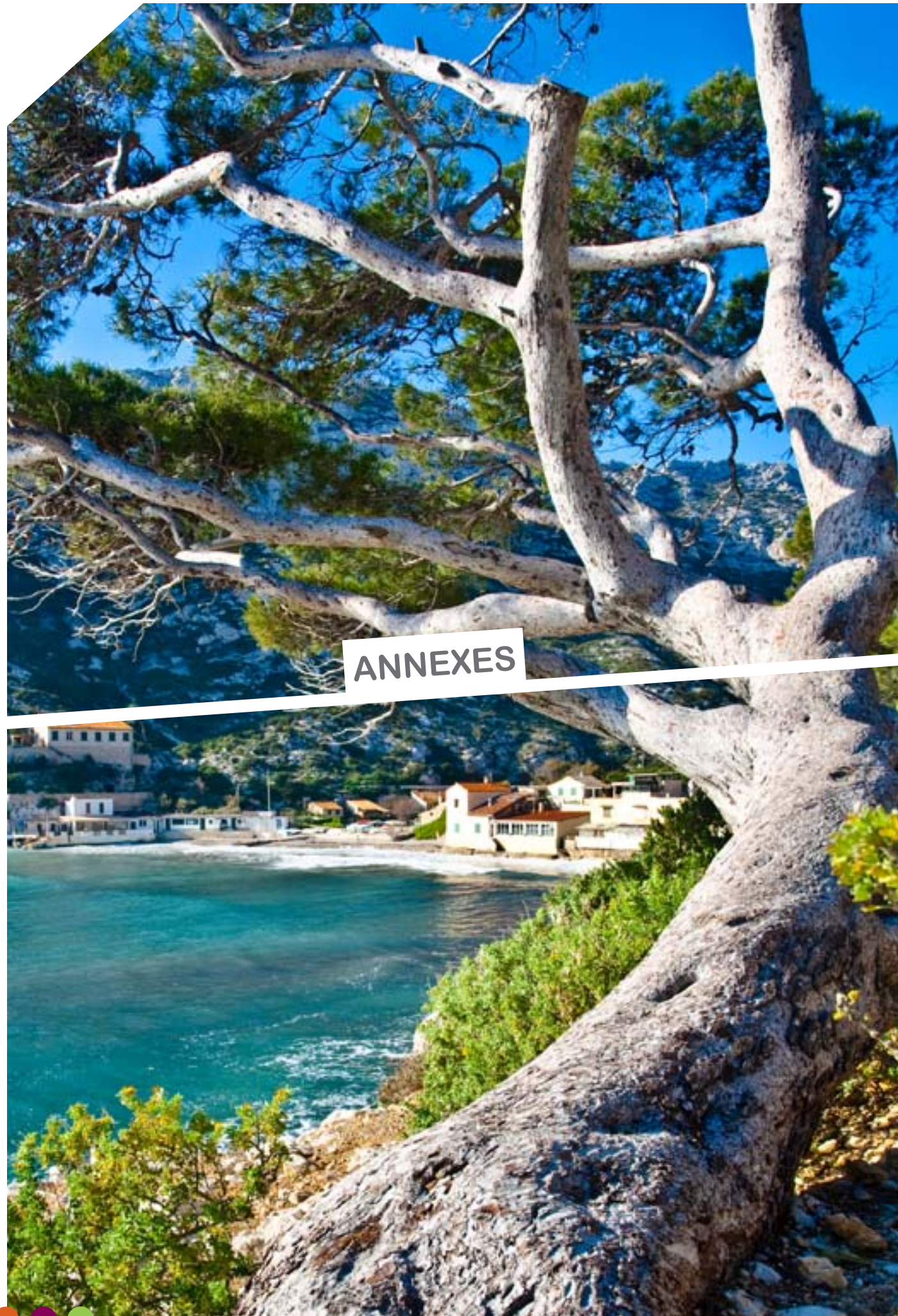
Les problématiques complexes auxquelles sont confrontés nos territoires appellent à la mise en œuvre de solutions constructives communes et partagées dans une vision holistique des territoires.

Des territoires de projet pilotes : agir local, penser global

Certains territoires du Parc national des Calanques cumulent les enjeux, les pressions, mais aussi les opportunités d'action du fait des programmations des acteurs ou d'actualités. C'est notamment le cas des territoires correspondant aux grandes portes d'accès au Parc national comme la Pointe sud de Marseille.

La mise en œuvre du Plan d'action sera l'occasion d'expérimenter de nouvelles formes de coopération sur ces territoires « pilotes ». Cela pourra se traduire sur chacun de ces territoires par :

- Une gouvernance de territoire rapprochée,
- Un conventionnement multi-partenarial permettant de sceller l'engagement de chacun des acteurs compétents dans l'action concrète en faveur d'une vision globale du territoire, et permettant potentiellement la mobilisation de ressources financières complémentaires.



ANNEXES

Modalités d'élaboration du plan d'action

C'est avant tout un état d'esprit et une volonté d'inscrire ce plan dans une dimension impliquante qui a prévalu tout au long de son élaboration, au-delà du mode opératoire et du calendrier présentés ci-après.

En effet, directement issu de sa charte, ce plan d'action est l'aboutissement d'un processus en trois temps forts, où chaque étape a permis de veiller à rester au cœur des préoccupations qui ont prévalu à la naissance du Parc.

Ainsi, dès 2015 : le travail préparatoire a consisté au croisement du bilan des actions conduites depuis la phase d'installation du Parc dès 2012, avec les actions prioritaires prévues par la Charte. Ce travail a permis d'aboutir à une première liste d'actions qu'il s'est agi ensuite de partager.

Pour cela, en 2016 : l'enrichissement de cette première liste d'actions a pu s'opérer avec les collectivités et l'Etat dans le cadre de rendez-vous d'échanges bilatéraux, et préparer ainsi la dernière étape.

En 2017, la dernière étape : la plus importante, car elle a permis d'insuffler une véritable dynamique d'échanges et de co-construction en dégagant les lignes stratégiques forces qui composent le projet, avec les collectivités et les partenaires institutionnels (en interne et externe). Ce travail s'est notamment concrétisé au cours de deux séminaires de travail en intelligence collective, qui ont permis de cerner ce qui est en jeu pour l'avenir et les défis prioritaires à relever, tout en ciblant les points d'ancrage essentiels pour servir de repère au choix des actions et des projets phares pour les 5 années à venir.

Ancrés dans la réalité de terrain, mais résolument ouverts sur le monde et les enjeux de demain, les participants ont ainsi pu traduire concrètement ce que coopérer et construire ensemble veut dire pour le territoire du Parc national des Calanques.

Après 2017 : les partenaires et collectivités pourront matérialiser leur engagement pour la réalisation d'actions du plan 2017-2021, au travers de conventions, et participer, non seulement au suivi partagé du phasage prévisionnel, mais aussi au point annuel sur l'avancement et au choix des ajustements opérés ou nécessaires.

Des repères (appelés « balises », pour reprendre l'idée d'un chenal ouvert qui guide la route) ont été identifiés pour guider le choix des projets phares et des objectifs opérationnels auxquels ils répondent. Est ainsi jugée prioritaire, une action qui, notamment :

- est positive et constructive pour le territoire, pour les habitants, pour la nature,
- est de nature à nourrir la valorisation de ceux et celles qui ont permis que ce territoire et cette nature existent encore et soit préservés pour l'avenir,
- génère du lien, de l'adhésion et qui puisse nourrir une approche utilis-acteur citoyenne,
- favorise l'expérience sensible entre l'homme, la nature et son environnement, facteurs de bien-être, de santé, de lien social...

2012-2017

5 ans

d'actions

Le Plan d'action 2017-2021 est avant tout une suite logique des actions, dynamiques et partenariats qui ont été mis en place depuis la création du Parc national en 2012. Regards sur quelques éléments forts...



Renforcement expérimental d'Astragale de Marseille dans le cadre d'un programme scientifique porté par l'IMBE.



Co-élaboration de la stratégie de protection du massif contre l'incendie, ici à Marseilleveyre avec la Ville de Marseille, le Bataillon des marins pompiers de Marseille, l'ONF, les services de l'Etat, etc.



Réalisation de pêches scientifiques en collaboration avec les pêcheurs professionnels pour le suivi de la zone de non-pêche.



Sensibilisation d'élèves dans le cadre de la semaine européenne de la diplomatie climatique. Une initiative saluée par les représentants consulaires des États membres de l'Union européenne à Marseille.



Pose des premiers panneaux d'information par la ville de Marseille sur le Frioul pour l'information du public.



Sensibilisation assurée par les gardes moniteurs du Parc national sur le cap Canaille.



La transition écologique en action : 1^{er} bateau professionnel bénéficiant de la marque « Esprit Parc national » pour le transport de 50 000 passagers par an avec propulsion hybride.



Grand succès des inventaires participatifs avec les bénévoles dans le cadre de l'opération « Des espèces qui comptent » animés par la FFESSM (recensement d'un mérou brun).



Atelier avec des habitants du quartier de La Cayolle sur la reconquête paysagère de leurs espaces quotidiens, espaces situés en interface ville/nature de La Cayolle.



Et aussi :

Préparation du dossier LIFE pour la restauration des phryganes littorales

- Co-élaboration d'une stratégie et d'un programme d'aménagement pour la protection du massif contre l'incendie de forêt
- Soutien à l'opération de sciences participatives « Des espèces qui comptent »
- Elaboration de la 1^{ère} réglementation de la chasse en cœur de Parc
- Renaturation du vallon de la Louve par démolition d'un cabanon inoccupé et dépose d'anciennes lignes téléphoniques
- Pose expérimentale de 60 éco-pièges pour la lutte écologique contre la chenille processionnaire
- Co-construction de la première stratégie scientifique du Parc
- Encadrement réglementaire de 300 projets/an (travaux, manifestation, prises de vues)
- Relevé de 189 infractions (en 2016)
- Participation au projet « grand dauphin » pour connaître et suivre la population de grand dauphins dans les îles de Marseille
- Organisation de campagnes d'arrachage de plantes invasives
- Co-construction de la charte Plongée signée par 61 structures associatives ou professionnelles et 292 plongeurs individuels
- Lancement du programme « A l'école des Calanques »
- Elaboration du Guide d'interprétation de la réglementation sur l'activité de transport de passagers maritimes
- Conception et pose de la signalétique prioritaire
- Organisation d'une centaine de sorties scolaires par an
- Restauration du sémaphore de Callelongue
- Sensibilisation de 50 classes scolaires par an
- Installation de stands d'information dans les offices de tourisme
- Campagnes de comptage harmonisé sur le littoral pour suivre la fréquentation en mer
- Lancement d'une concertation avec les représentants de la pratique du vélo dans les Calanques
- Lancement du partenariat Educalanques avec les associations du territoire
- Aménagement d'un sentier d'accès aux voies d'escalade
- Signature de la convention avec l'Académie Aix-Marseille et l'Ecole supérieure du professorat et de l'enseignement
- Développement des premiers outils pédagogiques destinés aux enjeux des calanques
- Déploiement de l'outil big data Flux Vision Tourisme
- Encadrement de 60 à 90 manifestations sportives par an
- Organisation du Sciences Tour des Calanques
- Rédaction du document d'objectif Natura 2000
- Lancement du programme « Aires marines éducatives »
- Mise en place du dispositif éco-gardes : sensibilisation de 80000 visiteurs par an (+ de 350000 visiteurs depuis la création du Parc national)
- Organisation de chantiers d'insertion pour valoriser le patrimoine bâti et entretenir les espaces naturels : 4800 heures de travail réalisées par 28 personnes en 2016
- Premiers déploiements de la marque Esprit Parc national sur le territoire des Calanques
- Organisation de la 1^{ère} fête du Parc à la Ciotat : 2000 participants
- Mise en place de la Commission pêche et co-construction de la charte « Pêche de loisirs »
- Signature d'une convention sur l'égalité des chances entre le Parc national des Calanques, la Métropole et l'État
- Diffusion du magazine biennal la Calanquaise pour informer et sensibiliser le grand public
- Soutien annuel à l'opération Calanques propres : soutien à la communication de l'événement, mise à disposition de matériel, participation des agents au ramassage
- Recrutement de jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la Ville dans l'équipe des écogardes
- Mobilisation de 200 acteurs sur 10 ateliers paysage pour la co-élaboration du Plan Paysage
- Organisation de dix réunions de coordination des propriétaires/gestionnaires publics par an



Un plan d'action réalisé en co-construction par les équipes et les partenaires du Parc national des Calanques accompagnés par Appel d'Air Consultants et ECOMED



Cheffe de projet : Marie Bermond

Toutes les photographies présentées dans ce document sont propriétés de l'établissement du Parc national des Calanques sauf :
 P.2 : Bec de l'Aigle © Philippe Richaud ; Puffin © J-P Durand ; Plongeurs © Florian Launette ; Dauphins © J. Amic ; Interface ville / nature © CD13 ; Pêcheurs © Mylène Zizzo / P.4 : Astragale de Marseille © Florian Launette ; Coralligène © Olivier Bianchimani ; Phylodactyle © J-P Durand / P.11 : Poissons et corail © Florian Launette ; Cormoran © J-P Durand / P.12 : Herbier de Posidonie © Florian Launette ; Grotte Cosquer © Michel Olive (MCC-DRAC PACA SRA) / P.14 : Interface ville-nature © CD13 / P.24 : Image d'archive © Revue Massilia n° 49 / P.26 : Pêcheurs © Mylène Zizzo ; P.30 : Vue aérienne pointe Sud de Marseille © Florian Launette ; Vue aérienne Port Miou © Eric Ruf ; P.32 : Pin couché © P. Echaroux ; P.34 : Plantation Astragale © Florian Launette ; Pose panneaux Frioul © C. Georges ; Des espèces qui comptent © FFESSM ; Atelier Paysage © Coloco / P.36 : Tichodrome © J.-P. Durand ; Calanques propres © Isabelle Poitou ; scientifiques © Vanina Beauchamps-Assali - IMBE